

## Royaume du Maroc Secrétariat Général du Gouvernement Direction de l'Imprimerie Officielle

## LOI ORGANIQUE RELATIVE À LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

**Edition 2011** 

SERIE «DOCUMENTATION JURIDIQUE MAROCAINE»

## **SOMMAIRE**

## Dahir n° 1-11-165 du 16 kaada 1432 (14 octobre 2011) portant promulgation de la loi organique n° 27-11 relative à la Chambre des représentants

Pages Loi organique n° 27-11 relative à la Chambre des représentants. Chapitre premier. – Nombre des représentants, régime électoral et principes de découpage ... 3 Chapitre 2. – Electorat et conditions d'éligibilité ..... 4 Chapitre 3. – Incompatibilités ..... 8 Chapitre 4. – Déclarations de candidatures ..... 11 Chapitre 6. – Détermination et sanction des infractions commises à l'occasion des élections 19 Section première. – Information des électeurs des lieux de vote et bulletin de vote 27 Section II. – Vote des marocains résidant hors du territoire du Royaume ..... 28 Section III. – Bureaux de vote et bureaux centralisateurs .. 28 Section V. – Dépouillement et recensement des votes par 

II	
	Pages
Chapitre 8. – Régles d'établissement des procès-verbaux,	
recensement des votes et proclamation des	
résultats	36
Section première. – Règles d'établissement des procès -	
verbaux	36
Section II Recensement des votes par les bureaux	
centralisateurs et les commissions de	
recensement, proclamation des résultats et	
acheminement des procès - verbaux	37
Section III. – Consultation des procès-verbaux	43
Chapitre 9. – Contentieux électoral	44
Section première. – Candidatures	44
Section II. – Opérations électorales	45
Chapitre 10. – Remplacement des représentants et élections	
partielles	45
Chapitre 11. – Financement des campagnes électorales	
des candidats à l'occasion des élections	
législatives	47
Chapitre 12. – Dispositions transitoires et diverses	49